Le commerce informel en Algérie

Said Chakour, Cécile Perret

▶ **To cite this version:**

Said Chakour, Cécile Perret. Le commerce informel en Algérie. Critique économique : La revue des économiste critiques, 2007, n°17, Eté-Automne 2007, p.15-36. halshs-00998706

HAL Id: halshs-00998706
https://shs.hal.science/halshs-00998706

Submitted on 2 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le commerce informel en Algérie

Saïd Chaouki CHAKOUR
CREAD (Alger), Université de Bejaïa (Algérie)

Cécile PERRET[1]
IREGE, Université de Savoie (France)

Résumé

Ce qui frappe avant tout en Algérie c'est le nombre de jeunes hommes semblant désoeuvrés dans les rues et le nombre de marchands de produits de piètre qualité contrefaisants de grandes marques occidentales. Cesom vendeurs ne sont pas exactement des vendeurs à la sauvette puisque de véritables marchés informels permanents ont vu le jour un peu partout sur le territoire depuis quelques années. Nous nous proposons dans cet article de traiter en particulier les questions suivantes :

(i) l'existence du commerce informel en Algérie est-elle forcément problématique ?

(ii) l'informalité économique est-elle une réponse au système économique ou faut-il rechercher son origine dans les rapports que les Algériens entretiennent avec leurs institutions ?

Pour répondre aux problèmes soulevés, une typologie des activités informelles est proposée dans une première partie. La deuxième partie de l'article s'attache à souligner le lien entre l'émergence et l'expansion du commerce informel en Algérie et l'évolution de la population algérienne (croissance, urbanisation, *etc*.) et de la politique algérienne, en particulier agricole et industrielle.

Mots clés : Algérie, commerce informel, change parallèle.

[1] Tous nos remerciements à Fouzi Mourji (Université Hassan II, Casablanca) pour sa patiente relecture. Toutes erreurs ou omissions incombent néanmoins aux auteurs.

Introduction

Les expressions « secteur informel » ou « économie informelle » renvoient à des réalités hétérogènes et évolutives dans le temps et dans l'espace. Ces notions ont été conceptualisées par leur insertion dans les recherches en économie du développement menées tant par les organismes internationaux (Bureau International du Travail et Banque Mondiale notamment) que par les universitaires. Deux niveaux d'analyse ont ainsi émergés :

(i) une analyse en terme de secteur dont l'objectif est de mesurer l'impact du secteur informel dans l'économie des pays en voie de développement afin d'envisager des politiques de développement et

(ii) une analyse en terme de ménage [Corman *et alii*, 2003].

Le « secteur informel » serait en évolution permanente par rapport à la conjoncture économique, aux restructurations et politiques adoptées par les gouvernements, à la libéralisation des échanges internationaux, à la globalisation de l'économie mondiale et à l'évolution des technologies.

Les questions que soulève cet article pourraient être formulées de la façon suivante :

(i) comment peut-on définir l'économie informelle en Algérie et son existence est-elle forcément problématique et

(ii) l'informalité économique est-elle une réponse au système économique ou faut-il rechercher son origine dans les rapports que les Algériens entretiennent avec leurs institutions ?

Pour répondre à ces questionnements, une typologie des activités informelles est proposée dans une première partie. Elle distingue en particulier les activités légales, illégales et illicites et elle met en évidence le lien entre marché parallèle du change et financement du commerce informel (*trabendo*) qui concerne aujourd'hui de nombreux produits contrefaisants (pièces de rechange automobile, médicaments, cosmétiques, *etc*.). La deuxième partie de l'article s'attache à souligner le lien entre l'émergence et l'expansion du commerce informel en Algérie et l'évolution de la population algérienne (croissance, urbanisation, *etc*.) et de la politique algérienne, en particulier dans le domaine industriel et de l'agriculture.

1. Les contours de l'économie informelle algérienne actuelle

1.1. Retour sur les définitions

Les définitions de l'informel dépendent de l'objectif poursuivi par les auteurs et elles ont largement évolué depuis les années 50 au cours desquelles les premiers signes d'une « informalisation » apparaissent. Les recherches des années 50 analysent l'exode rural comme un passage du secteur non-capitaliste et rural (le secteur traditionnel) vers une prolétarisation (le secteur moderne). Pour les tenants de la modernisation, les migrants seront tôt ou tard intégrés au capitalisme moderne et la situation ne peut être que transitoire. Dès les années 60, un nouveau regard est porté sur ce phénomène qui tout compte fait ne semble plus si transitoire que cela. Les approches du « secteur informel » rejoignent alors l'expression d'un « chômage déguisé » et le concept englobe l'ensemble des petits commerces, artisans et petites exploitations familiales ou sociétaires [Marchand, 2005]. En réalité, c'est seulement dans les années soixante-dix que le concept d'économie informelle né. Il englobe alors des travailleurs pauvres, exerçant un travail pénible, mais dont les activités économiques ne sont ni reconnues, ni enregistrées, ni protégées, ni réglementées par les pouvoirs publics. Jusqu'au milieu des années quatre-vingts, l'économie informelle se définit en fait comme un secteur parallèle au secteur formel. Deux façons d'analyser l'informel sont alors retenues :

(i) l'une centrée sur le ménage et ses ressources et

(ii) l'autre centrée sur l'unité de production. L'aide aux micro-entreprises sera ensuite une aide à l'évolution de ces petites entreprises informelles vers le secteur formel.

Comment évaluer quantitativement le secteur informel ? Trois indicateurs sont usuellement retenus : les revenus qu'il génère, la part du secteur dans l'emploi total et sa contribution au PIB. Cependant, les activités du secteur informel échappant aux instruments de mesure conventionnels, les ratios comptables ne sont plus opérationnels car les données de ce secteur sont souvent insaisissables. Dans le cas algérien, l'économie informelle est largement nourrie des flux de devises non comptabilisés (apports en poche, *etc.*) en provenance de France en particulier.
Face à la complexité du phénomène, chaque auteur ou institution va en fait tenter de donner sa définition. Au sens large et au plan macro-économique, les activités informelles « recouvrent l'ensemble des ressources - biens et services marchands et non marchands – qui participent de trois modalités de production et d'échange : les activités non déclarées rémunérées, la production domestique, l'entraide » [*cf.* Adair, 2000]. Au sens strict, il faudrait distinguer les biens et services marchands des non marchands issus de la production domestique et de l'entraide.

1.2. Les réalités de l'économie informelle en Algérie

Ce qui frappe avant toute chose en Algérie c'est le nombre de jeunes hommes semblant désoeuvrés dans les rues, ces fameux *hittistes* croqués par Fellag, et le nombre de marchands de produits de piètre qualité et/ou contrefaisants de grandes marques occidentales. Ces vendeurs ne sont pas exactement des vendeurs à la sauvette puisque de véritables marchés informels permanents ont vu le jour un peu partout sur le territoire depuis quelques années (800 sites étaient recensés sur le territoire algérien en 2005 [Bettache, 2005]) et que les produits contrefaisants peuvent aussi se trouver dans des boutiques tout à fait légales. La contrefaçon a effectivement connu un essor considérable en Algérie tant sur le marché parallèle que le marché formel [Aziza et Abdelkrim, 2004]. Le phénomène de la contrefaçon touche particulièrement les pièces automobiles de rechange[2], les médicaments et les cosmétiques - ce qui peut être dangereux pour les consommateurs au vu de la mauvaise qualité des pièces contrefaisantes [Perret, 2007]. Selon une enquête du Business Software Alliance et de l'IDC, l'Algérie occuperait également la 7ème place mondiale au niveau du piratage des logiciels, avec un taux de contrefaçon estimé à 84% [Bettache, 2005].

La non convertibilité totale du Dinar algérien (DA)[3] nécessite pour que ce phénomène existe que des flux de devises entrent en Algérie puisque de nombreux produits contrefaisants viennent de l'extérieur du pays. Ces devises s'échangent ensuite sur de véritables places boursières informelles comme celle du Square Port Saïd d'Alger née au milieu des années 1980, sur laquelle s'échangent dollars, euros, livres sterling et autres devises [Rezouali, 2004]. L'entrée de devises est difficile à évaluer du fait de l'existence des circuits informels (transferts des travailleurs émigrés, surfacturation des importations, contrebande, apports des touristes, *etc.*) [Malki, 2005]. Une première distinction peut être effectuée entre :

(i) les travailleurs « au noir » pour le compte d'autrui (une entreprise, *etc.*) et les travailleurs non déclarés pour leur compte personnel et
(ii) les activités légales, les activités illégales et les activités illicites même si souvent les activités illégales sont soupçonnées de financer les activités illicites (trafic de stupéfiants, d'alcool, *etc.*). Nous illustrons cette typologie par six cas exposés dans le tableau 1 présenté ci-dessous.

[2] Les pièces détachées présentes sur le marché algérien représenteraient 42% des produits contrefaisants (plus 300.000 pièces contrefaisantes sont saisies en moyenne, chaque année, par les services des douanes) [B. Samir, 2006]).
[3] La convertibilité commerciale du Dinar Algérien a été instaurée en 1994. Une allocation en devises peut être accordée aux importateurs disposant de l'équivalent en dinars, aux voyageurs (allocation touristique), aux étudiants et aux malades se trouvant à l'étranger. Concernant cette dernière catégorie, la complexité des procédures d'obtention de l'allocation est telle que les ayants droit préfèrent souvent se tourner vers le marché parallèle dont la parité n'est pas forcément toujours éloignée des taux pratiqués par les banques publiques qui facturent d'importantes commissions [Grim, 2005].

Tableau 1

ACTIVITE	À SON COMPTE	AU COMPTE D'AUTRUI
LEGALE	**Cas A** **Travail domestique, autoproduction**	**Cas B** **Travailleurs non déclarés (notamment les femmes)[4]**
ILLEGALE	**Cas C** ***Tchippa*[5]** **Revendeurs de produits de contrefaçon (ou non) et adeptes du commerce de valise** **Touristes et Algériens ultramarins qui changent « au noir »** **Retraités qui changent « au noir » leurs pensions de retraites reçues sur des comptes en devises** **"*Hallabas*"[6] à la frontière algéro-marocaine, passeurs d'ovins ou de marchandises à la frontière algéro-marocaine, *etc.***	**Cas E** **Les cambistes informels qui travaillent pour des réseaux structurés** **Les passeurs de marchandises aux frontières pour le compte d'autrui** **Travailleurs dans un atelier clandestins de produits contrefaisants**
ILLICITE	**Cas D** **Revendeurs et adeptes du commerce de valise de produits comme l'alcool, la drogue (kif en particulier)** ***Tchippa***	**Cas F** **Les passeurs de produits prohibés aux frontières pour des réseaux structurés (stupéfiants, alcool, kif *etc.*)**

[4] 60% de la main d'œuvre féminine travaille dans le secteur privé mais sur ces 60%, seulement la moitié est salariée, l'autre moitié travaille dans l'informel [Irnatene, 2007].

[5] Terme qui englobe l'idée de corruption, d'utilisation des « connaissances », de réseaux de proximité (parentèle, voisinage, *etc.*), service rendu pour service rendu.

[6] Littéralement marchand de lait, terme utilisé pour désigner les passeurs de carburants, *etc.*

- **Cas A et B : activité légale pour compte personnel ou autrui**

À l'instar de nombreux pays en développement et en l'absence d'un système statistique totalement fiable, l'Algérie est confrontée à un problème de taille : la non comptabilisation de toutes les activités non contrôlées par l'Etat. Parmi ces activités se trouvent celles dont la production est destinée à l'autoconsommation. La population active agricole [Med. Agri 2005] constitue une composante non négligeable de la population active totale (23.56%) mais reste malheureusement difficilement contrôlable. En effet, l'agriculture de subsistance et l'artisanat qui constituent les principales activités économiques des zones rurales, sont des pratiques largement informelles. Avant 1987, l'agriculture algérienne était fondée sur des exploitations de type « domaines agricoles autogérés » contrôlés par l'Etat qui avait la main mise sur le secteur de l'agriculture. La loi 87/19 portant création des Exploitations Agricoles Individuelles (EAI) et les Exploitations Agricoles Collectives (EAC) est venue bouleverser le paysage agricole algérien en réduisant l'intervention de l'Etat et en générant un « émiettement » des terres. Cette situation a sans doute pris part à l'amplification du problème des activités informelles, puisque ce type d'exploitation est devenu difficilement contrôlable voire incontrôlable (évasion fiscale, marché informel, *etc.).* Ceci a donné naissance, en parallèle, à un marché « informel des terres agricoles » notamment celui de la location des terres.

- **Cas C et D : activité illégale ou illicite pour compte personnel**

Les touristes et ultramarins ou les retraités percevant leur pension sur des comptes en devises qui changent au noir peuvent le faire sur des marchés informels comme celui du Square Port Saïd d'Alger ou dans des boutiques connus des habitants (un boucher ou un épicier qui est « connu pour faire le change » par exemple). Le commerce de valise, qui consiste à vendre des biens rapportés individuellement de l'étranger, est moins pratique que la remise de fonds en espèces. Pourtant il concerne toujours de nombreux produits dont les pièces de rechange automobiles (du moins jusqu'en 2006 (*cf.* Perret, 2007)) onéreuses pour les Algériens. La circulation des personnes et des véhicules entre la France et l'Algérie étant importante[7], ce type d'importations personnelles peut être élevé. L'achat de produits contrefaisants de mauvaise qualité venus d'Asie et le *trabendo* sont rentrés dans le quotidien des Algériens. Or, combattre ce phénomène de façon efficace nécessite souvent une lutte anti-corruption.

Avec ses 172 km de frontière avec le Maroc, la Wilaya de Tlemcen reste vulnérable aux contrebandiers de toutes sortes malgré les efforts des forces de sécurité : oranges, produits alimentaires, pièces de rechange de véhicules, voitures, essence, drogue, produits de contrefaçon, *etc.* Les passeurs de carburant aux frontières entre l'Algérie et le Maroc (les *hallabas*) ont leurs guetteurs munis de téléphones portables. Pour quelques heures de travail, ils gagnent 500 à 600 DA/jour et ont droit à deux cartes téléphoniques prépayées par semaine. Les *hallabas*, quant à eux, peuvent en tirer, durant les jours fastes, 8 000 à 10 000 DA (équivalent du SNMG) de bénéfice net. Pour ce genre de trafic entre l'Algérie et le Maroc, les anciennes Mercedes (230, 240 et 250 D) et les Renault 20, 25 et autres R18 break sont les plus utilisées, la capacité de leur réservoir permettant de rentabiliser le déplacement. Certains véhicules sont transformés en véritables citernes et peuvent même transporter en une seule fois plus de 600 litres de carburant. À côté des gains fort alléchants, le prix d'un véhicule est dérisoire [Fares, 2007]. La volonté des services de sécurité et des douanes est souvent impuissante face à l'ampleur du phénomène malgré de spectaculaires coups de filets.

Même les produits de l'élevage ne sont pas à l'abri de contrebandiers. Des milliers d'ovins, en l'occurrence de race « *Ouled Djellal* » connue par la qualité organoleptique de sa viande et son

[7] La SNCM a elle seule a permis la circulation de 60 103 véhicules entre la France et l'Algérie en 2005 [Perret, 2007].

formidable Gain Moyen Quotidien (GMQ)[8], passent la frontière algéro- marocaine. Compte tenu de la forte demande de moutons à cette période, ce phénomène s'amplifie les dernières semaines avant l'Aïd. Les principaux acteurs de cette contrebande sont des habitants des zones frontalières ayant bien souvent des liens de parenté. Faut-il souligner qu'en plus d'une formation économique et sociale identique qui caractérise les deux communautés, les relations entre les Algériens et les Marocains des zones frontalières sont consolidées par leurs relations de parenté (mariages, *etc.*).

- **Cas E et F : activité illégale ou illicite pour le compte d'autrui**

Marché porteur et à faible risque, le change parallèle constitue la principale source de nombreux spéculateurs. Quelle est l'origine de cette devise ? Le change dans les circuits formels ne peut se faire que dans les cas suivants :

a- L'allocation touristique : chaque citoyen algérien résidant en Algérie a droit à une allocation touristique annuelle qui équivaut 15 000 Dinars algériens. Cette opération ne peut se faire qu'une fois par an en cas de voyage à l'étranger sous condition d'obtention d'un visa.

b- Les frais de missions ou de stages de formation : dans le cadre de la formation, des séjours scientifiques ou des missions à l'étranger, les institutions publiques financent la prise en charge des bénéficiaires, opération qui passe par un change officiel.

c- La convertibilité commerciale du Dinar.

Nourri par l'importation de divers produits en provenance de Dubaï et de la Syrie, le *trabendo* (commerce informel) est demandeur de devises dont l'origine principale est le marché parallèle. Le schéma ci-après illustre l'effet d'entraînement du commerce informel.

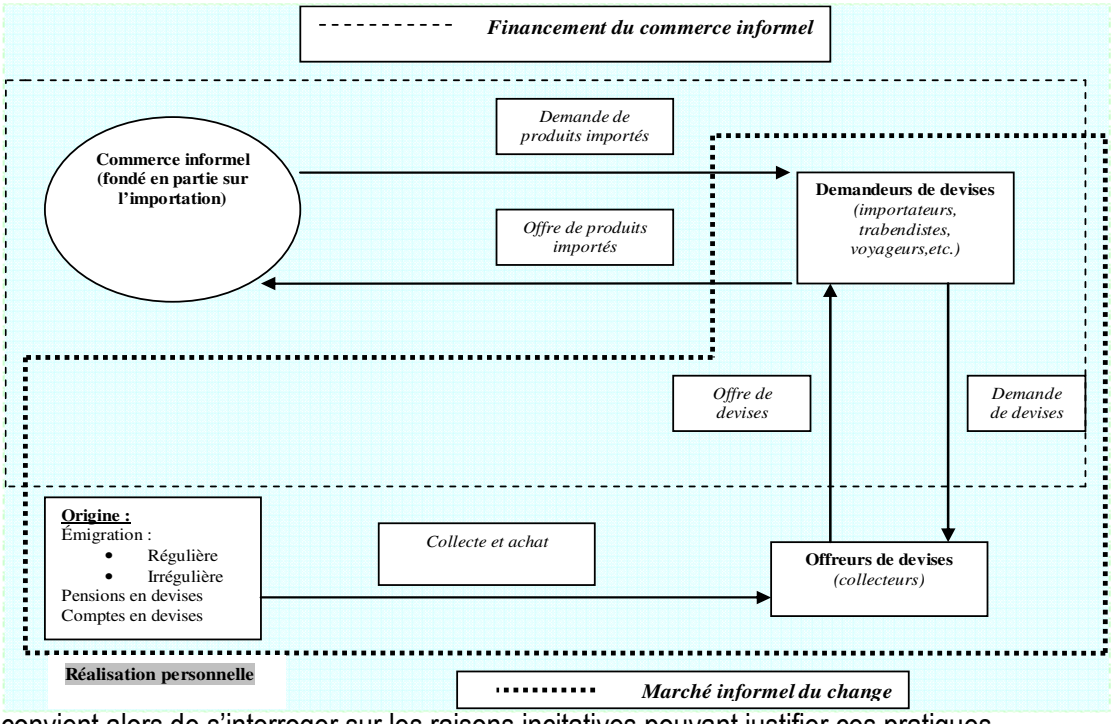

Il convient alors de s'interroger sur les raisons incitatives pouvant justifier ces pratiques.

Les demandeurs de devises sur le marché parallèle sont généralement des importateurs de produits vestimentaires et cosmétiques agissant dans l'informel. Les offreurs sont des spéculateurs qui collectent les devises *via* les voies informelles pour les offrir par la suite sur le marché. La contribution des émigrés en situation irrégulière peut également être significative dans la mesure où la quasi-totalité de cette frange d'émigrés travaille pour financer des projets

[8] Masse gagnée par un animal, sur une période de temps définie.

personnels en Algérie (construction de maisons, *etc*.) et, à cet effet, préfère transférer la devise au « Bled » en empruntant toutes les voies possibles. L'une d'elles est l'utilisation de ce que nous avons nommé le « change informel différé » qui peut fonctionner dans le sens Algérie-France ou France-Algérie. Par exemple, pour pallier les entraves douanières et le contrôle de l'Etat, de nombreux Algériens préfèrent, sur la base d'un compromis, acheter la devise en Algérie et régler l'offreur (un émigré en visite en Algérie par exemple) une fois en France. Il s'agit là d'une opération différée. Le « marché informel différé » est notamment caractérisé par :
(i) un règlement différé,
(ii) une relation du type « connaissance » (famille, voisins, amis, *etc*.) entre l'offreur et le demandeur,
(iii) un risque nul pour les deux protagonistes et
(iv) le fait qu'il soit fondé sur la confiance (pour pallier le manque de garanties certains optent cependant pour des certificats de reconnaissance de dettes).

À son arrivée en Algérie, tout voyageur en provenance d'Europe déclare une somme de devises à convertir au taux officiel pour justifier de ses dépenses lors de son séjour (une personne qui se présentait au guichet de la Banque d'Algérie à l'aéroport Houari Boumediene pour changer 100 euros recevait 8 630 Dinars Algériens en décembre 2005). Les devises importées en poche sont bien évidemment exclues de toute estimation et sont converties au marché noir à des taux intéressants pour le visiteur (environ 10 000 DA à la même date dans la région de Tizi Ouzou). Les gains pour l'Algérien ultramarin ou le touriste peuvent être substantiels (cf. Tableau 1).

Tableau 1
Gains possibles pour l'Algérien d'outre-mer et le cambiste informel en juin 2004 « Bourse » du Square Port Saïd d'Alger

Cours à l'achat pour 100 euros	11600 DA
Cours à la vente pour 100 euros	11500 DA
Cours officiel	8600 DA
Gains du cambiste informel par tranche de cent euros	100 DA
Gain en DA de l'Algérien ultramarin qui passe par la « Bourse informelle »	[11500-8600] = 2900 DA (soit plus de 33 euros au cours officiel)

Source des données : Rezouali, 2004.

Si le cambiste informel achète et revend 1 000 euros par jour, la transaction lui rapporte 1 000 DA/jour soit 30 000 DA pour un mois de 30 jours alors que le SNMG est de 10 000 DA. Ceci n'est que la théorie puisqu'en réalité il n'existerait qu'une poignée de « gros fournisseurs à avoir la mainmise sur le marché parallèle de change », les cambistes informels ne gagnant que des marges de 2% à 5% des montants échangés [Rezouali, 2004].
Le niveau de l'indice de perception de la corruption (IPC) reste faible[9] en Algérie et la *tchippa*[10] a encore de beaux jours devant elle dans un pays où la survie passe fréquemment par une bonne dose de débrouillardise (*kefaza*) souvent mâtinée d'illégalité, les forces de sécurité étant en sus déjà très occupées à la lutte anti-terroriste.

[9] L'indice 2005 de perception de la corruption (IPC) établi par Transparency International accorde à l'Algérie 2,8 sur 10, soit un haut niveau de corruption. En 2003 et 2004, l'Algérie avait obtenu 2,6 et 2,7. Sur 159 pays, l'Algérie est classée à la 97ème place.
[10] Bakchich, corruption.

2. L'informel : une réponse aux carences du système économique ou un manque de confiance dans l'État ?

2.1 Une réponse aux carences du système économique ?

La guerre d'indépendance a totalement désorganisée l'Algérie, et l'a vidée de ses forces les plus productives (techniciens, cadres, fonctionnaires, médecins, *etc.*) dans un pays où seulement une faible proportion des enfants en âge d'être scolarisés vont à l'école. L'économie algérienne est déséquilibrée : le secteur industriel ne représente que 27 % de la production globale, la majorité de la population se consacre soit à un artisanat local déjà déclinant, soit à l'agriculture traditionnelle, incapable d'assurer la subsistance des populations locales. Dans les centres urbains, le chômage sévit déjà et les bidonvilles se multiplient [Rocherieux, 2001 : 28]. L'histoire économique de l'Algérie indépendante pourrait être découpée en quatre grandes périodes.

- **De l'indépendance à la fin des années 70 : Une économie planifiée et centralisée axée sur la rente pétrolière et l'investissement public**

Les accords d'Évian sont signés le 18 mars 1962, le 26 septembre suivant Ahmed Ben Bella devient chef du gouvernement et Ferhat Abbas président de l'Assemblée. Déjà, les premières voix s'élèvent pour dénoncer le comportement de certains premiers combattants de novembre. Ce sera la thèse de Ferhat Abbas, celle de « l'indépendance confisquée » [Rocherieux, 2001 : 30]. Le 25 septembre 1962, l'Assemblée nationale constituante proclame la naissance de la République algérienne démocratique et populaire et le FLN réorganisé s'affirme rapidement comme un parti unique.
L'élite politique s'engage dans une politique ambitieuse de modernisation du pays tournée vers l'industrie lourde stimulée par la croissance des recettes pétrolières. La société ressent une puissante aspiration au changement. L'Algérie opte alors pour une voie socialiste de développement, seule capable, selon les dirigeants, de « rattraper le retard accumulé pendant cent trente ans de domination coloniale » [Rocherieux, 2001]. La théorie des « industries-industrialisantes » devient la référence théorique majeure. Avec la planification, un modèle de croissance socialiste est mis en œuvre. Il se caractérise par un développement autocentré, privilégiant les politiques de substitution à l'importation et la mise en valeur des hydrocarbures en vue de financer de grands projets d'investissement. La période [1962 – 1971] est marquée principalement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie algérienne (secteur bancaire [1966-67], nationalisation des activités de Mobil et Esso à la suite du conflit israélo-arabe de juin 1967 (le tournant décisif viendra de la nationalisation des richesses naturelles en 1971) et la création d'entreprises publiques[11] ainsi que la mise en place d'un processus de planification centralisée (lancement du pré-plan triennal [1967 –1969]).

Côté agriculture, dès l'indépendance est mis en place le système des Comités de Gestion des fermes laissées par les colons (décrets de mars 1963). En 1963, les dernières propriétés coloniales sont nationalisées tandis qu'apparaissent les premières unités agricoles « autogérées ». En 1965, ce secteur s'étend sur deux millions d'hectares et emploie 115 000 ouvriers [Rocherieu, 2001 : 31]. Les lourdeurs bureaucratiques entraînent rapidement une démobilisation des travailleurs et l'échec de la relance de la production agricole. Un exode agricole[12] partiel ou total des travailleurs pauvres et sans terre tend à se transformer en exode rural [Guillermou, 1999 : 50]. Ce mouvement aurait touché 150 000 personnes par an de 1962 à 1966 et 17 000 personnes par an entre 1966 et 1968. Vers la fin des années 60, dans un contexte d'industrialisation massive et d'écart croissant entre les salaires de secteur industriel

[11] Soixante-dix sociétés nationales sont créées, considérées comme la colonne vertébrale de l'économie et la base du programme de développement [Rocherieux, 2001 : 34].
[12] Abandon de l'activité agricole par des familles qui restent sur les fermes.

et du secteur agricole, ce mouvement est à nouveau stimulé (40.000 personnes par an entre 1968 et 1970 et 80.000 de 1970 à 1973). L'ensemble de ces personnes ne rejoindra pas forcément les villes algériennes mais également l'Europe et la France (du moins jusqu'en 1973). Au printemps 1965, le seuil des 450 000 Algériens en France est dépassé [Rocherieux, 2001 : 31]. Les années 70 connaîtront dans l'ensemble un exode rural extrêmement important (cf. Graphique 1) mais malgré la crise du logement les villes « encaissent » assez bien le choc avec la multiplication des emplois industriels.

Graphique 1
Densité et part de la population rurale [1960-2003]

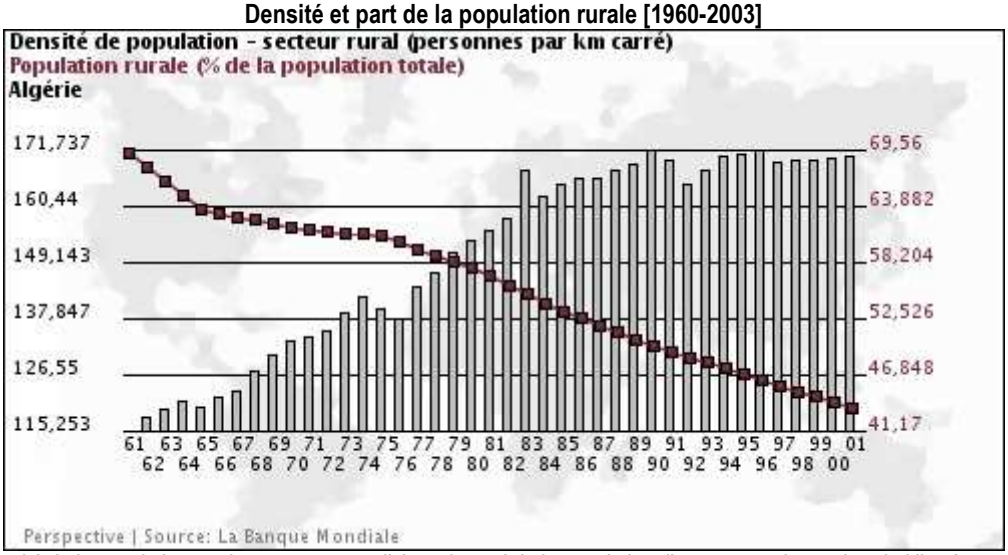

La densité de la population rurale se mesure en divisant le total de la population d'un pays par le nombre de kilomètres carrés de terre arable. Une terre arable est une terre qui peut être cultivée.

Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

Malgré tout, dès le début des années 70, les premiers bidonvilles, parfois habités par des travailleurs salariés de grandes entreprises nationales, voient le jour autour des villes.[13] Le mouvement est cependant freiné par la mise en place de réseaux de ramassages de travailleurs de 50 km jusqu'à 100 km autour des principaux pôles industriels [Guillermou, 1999 : 53].

Avec « la Révolution Agraire », première opération d'envergure en faveur des campagnes depuis l'indépendance, des terres sont redistribuées au secteur privé et un programme d'habitat rural est lancé. De 1972 à 1976 un million d'hectares est ainsi redistribué à 85 000 attributaires regroupés pour la plupart en coopératives de production. La « révolution agraire » va éliminer le système de « domination-exploitation de la campagne par la ville » de la rente foncière prélevée sur les producteurs (métayers, fermiers ou propriétaires indivis) par des propriétaires citadins qui a prévalu jusqu'au début des années 70 [Guillermou, 1999 : 55]. Le programme des « mille villages socialistes » lancé en 1972 va également permettre aux attributaires de bénéficier de logements dans des centres ruraux. Ces « villages socialistes » sont constitués d'habitats pavillonnaires disposant des principaux équipements collectifs (écoles, commerces, *etc.*). Sur ces « mille villages socialistes », un certain nombre sur les 400 effectivement construits, notamment ceux situés en zone urbaine, ne tarderont pas à se transformer en cités ouvrières. D'autre part, la mise en place des coopératives communales polyvalentes de services d'appuis (CAPCS) va peu à peu désagréger l'agriculture familiale.

Une forte croissance démographique marque les deux premières décennies de l'Algérie indépendante (cf. graphique 2) et va entraîner :

(i) un accroissement considérable de la population urbaine (cf. graphique 3),

(ii) une densification du système urbain algérien [Kateb, 2003] et

[13] Des tensions entre anciens et « néocitadins » sont relevées conduisant parfois les autorités à intervenir par des expulsions [Guillermou, 1999 : 53].

(iii) la dépendance alimentaire du pays heureusement capable d'importer des denrées alimentaires grâce à ses recettes pétrolières.

Graphique 2
Évolution du taux de croissance de la population algérienne de 1960 à 2003

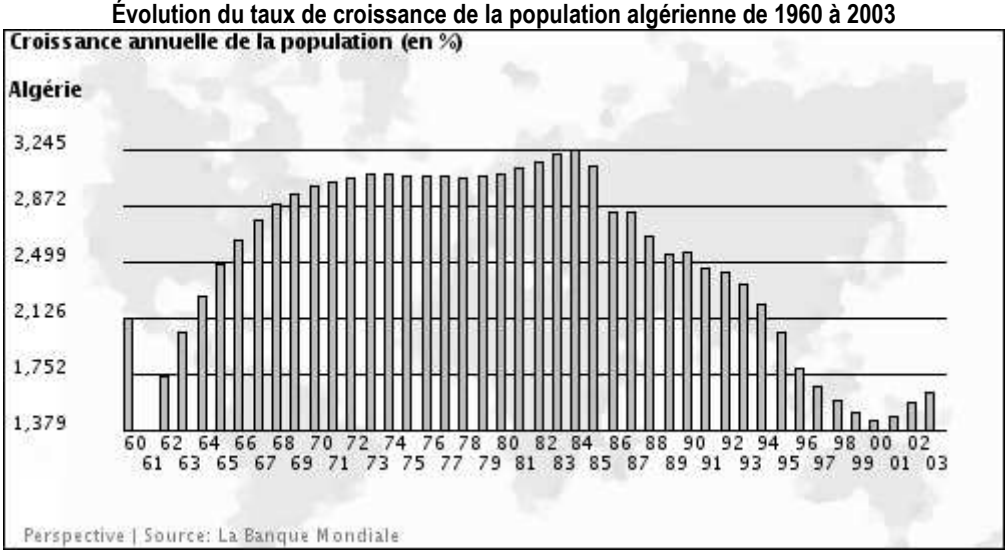

La politique d'espacement des naissances, initiée dès 1983, l'élévation du niveau d'éducation et la crise du logement ont permis une diminution sensible du taux d'accroissement naturel de la population qui devrait à l'avenir engendrer moins de tensions sur le marché du travail. Le pic des arrivées massives des primo arrivées sur le marché du travail a été enregistré en 2001 (Musette *et alii*, 2004 : 21).

Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

Graphique 3
Évolution de la population totale et part de la population urbaine de 1960 à 2003

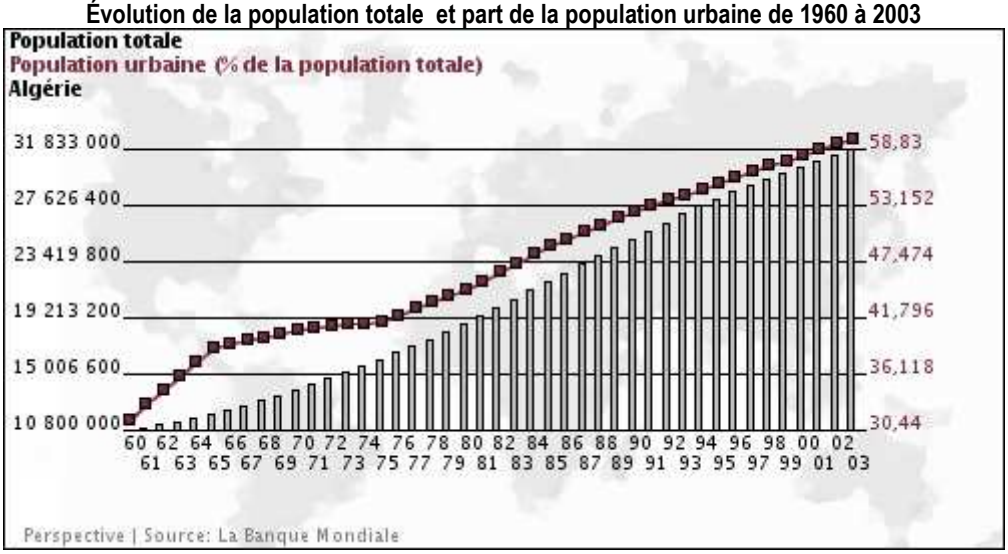

La population urbaine atteint de 18 727 400 personnes en 2003.
Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

Au cours de la décennie [70-80], 1 500 000 ruraux migrent ainsi vers les villes sans que l'on connaisse véritablement une désertification des campagnes [Guillermou, 1999 : 53]. Le niveau d'autosuffisance alimentaire du pays qui se situait à plus de 70 % en 1969 n'est plus que de 30 % en 1980 [Rocherieu, 2001 : 35]. Si dans le Tell agricole, la nationalisation des terres des propriétaires citadins absents les a effectivement privés d'une rente ; dans les régions steppiques elle ne sera jamais appliquée et les gros propriétaires fonderont leur richesse sur l'exploitation de bergers à qui ils confient des troupeaux et permettent l'occupation gratuite de bons pâturages (parfois au détriment de petits éleveurs) [Guillermou, 1999 : 55].

- **Du début des années 80 à 1988 : La restructuration des entreprises publiques et la crise de l'économie algérienne**

Concomitamment à une certaine revitalisation des campagnes (intensification agricole à travers l'irrigation paysanne, renouveau de l'habitat rural, développement des infrastructures) un certain ralentissement de l'exode rural commence à se faire sentir au début des années 80 [Guillermou, 1999 : 53]. De nouveaux centres ruraux dotés de services de base se développent, une certaine forme « d'urbanisation des campagnes » émerge dans un contexte de crainte de « ruralisation des villes » [Guillermou, 1999 : 54].[14] Malgré la stagnation de la production agricole et l'explosion démographique, les ressources pétrolières (cf. graphique 4) et la multiplication des industries a certainement sauvé le pays de la catastrophe.

Graphique 4
Évolution de la production de pétrole et de gaz de 1980 à 2003

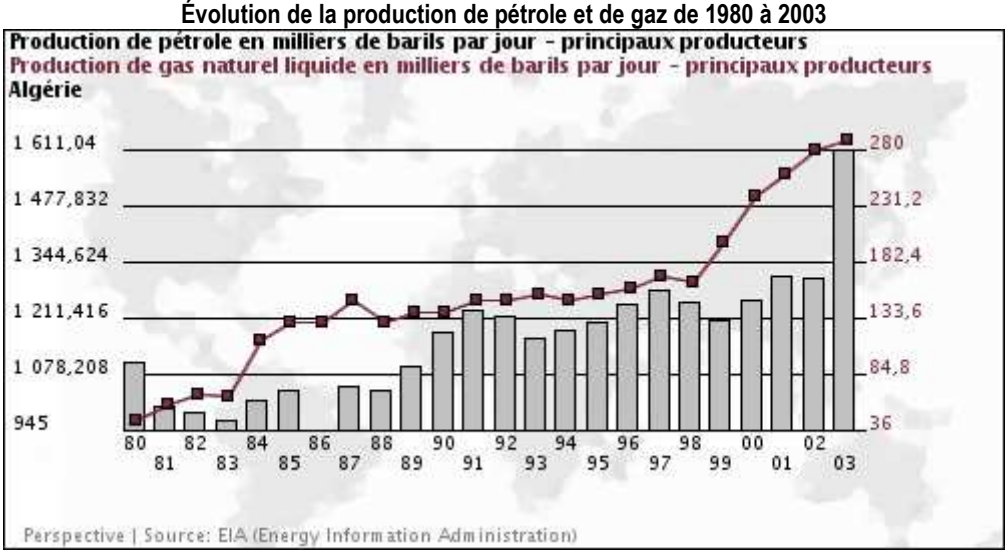

Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

La chute brutale des cours du pétrole va mettre en évidence la fragilité de l'économie. Au début des années 80, le mode d'intégration vertical de chaque société nationale est démantelé, la centaine de sociétés nationales est restructurée en plus de cinq cents entreprises publiques. L'industrialisation et l'extension des villes va à nouveau ponctionner les campagnes (hommes, terres, eau, *etc.*). Par exemple, dans la plaine de la Mitidja, des vergers sont détruits au profit de grandes sociétés nationales[15] ou de grands HLM. Un autre problème lancinant, celui de l'eau, est abordé au cours des années 80 : de grands barrages sont construits (26 programmes sont lancés au cours de la décennie 80) mais serviront principalement aux zones urbaines.

Dans les années 80 également, la politique agricole se tourne vers un soutien de l'initiative privée donnant naissance à des « néo-agriculteurs » (hauts fonctionnaires, commerçants, *etc.*). En 1982, la révolution agraire est abandonnée et on revient au système des Domaines Autogérés avec les DAS (Domaines Agricoles Socialistes). La construction des villages agricoles avait pourtant un intérêt indéniable pour la fixation des populations comme solution à l'exode rural. En 1987, alors que les agriculteurs expropriés demandent leurs terres, le Ministère de l'Agriculture met en place les Exploitations Agricoles Collectives (EAC), un autre projet collectiviste voué à l'échec. Si les propriétaires terriens expropriés dans le cadre de la « révolution agraire » ont repris leurs terres et leurs plantations fruitières, d'autres intervenants arrivent dans le secteur en créant un vaste marché de foncier agricole que l'État ne contrôle

[14] Le nouveau découpage administratif du pays double le nombre de communes du pays [Guillermou, 1999].
[15] L'un des cas les plus connu est celui de l'implantation de la société militaire DNC/ANP au milieu de vergers d'agrumes de Sidi Moussa au début des années 70 [Guillermou, 1999 : 55].

pas. En 1987, la réorganisation du secteur agricole d'Etat conduit à une redistribution des terres des « domaines agricoles socialistes » divisés en exploitations collectives (EAC) ou individuelles (EAI) mais cette redistribution sera parfois un peu arbitraire [Gillermou, 1999 : 56]. Une agriculture périurbaine se développe. Les campagnes participent de moins en moins à l'approvisionnement des villes, la petite paysannerie est en situation de fragilité (en fait, dès les années 70, les ruraux sont dépendants des importations de denrées (cf. graphique 5)). À cela s'ajoute un effort de lutte contre « mentalités archaïques » ou les « particularismes locaux » [Guillermou, 1999 : 57].

Graphique 5
Évolution des importations de biens et services [1962-2003]

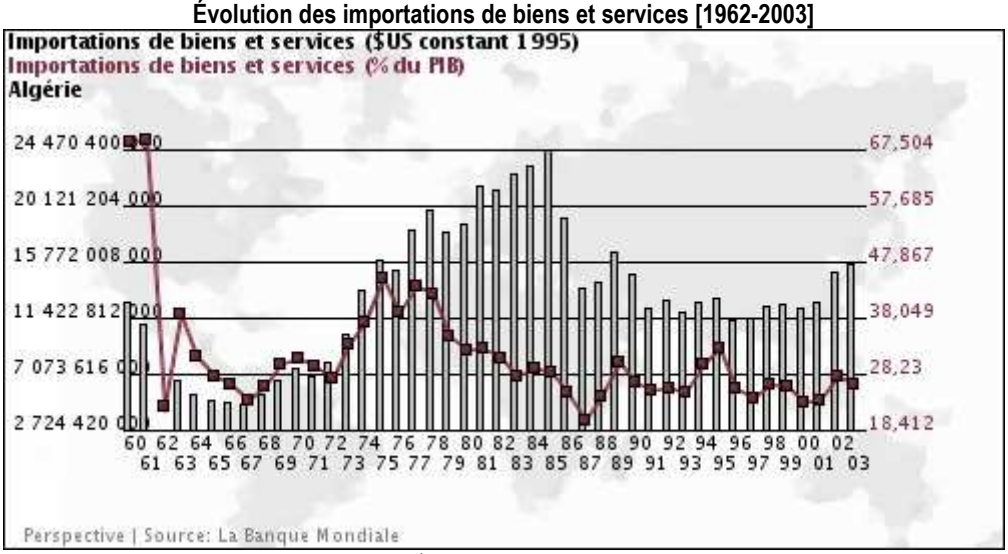

Concernant les importations de biens et services ($US constant 1995) c'est en 1985 qu'on enregistre le plus haut niveau (24 470 400 000) et c'est en 1962 qu'on enregistre le plus bas niveau (2 724 420 000).
Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

Le monopole sur le commerce extérieur qui avait été attribué à de grandes entreprises commerciales commence à poser problème. Pénuries et corruption augmentent. Les carences de l'économie dues à la rigidité de la planification centrale ne peuvent plus être occultées lorsque survient le contrechoc pétrolier de 1983. Le déficit budgétaire explose et l'Algérie fait massivement appel à l'endettement extérieur pour financer les intrants de l'industrie et des grands chantiers d'infrastructure (cf. graphique 6).

Graphique 6
Dette extérieure / Revenu national brut [1962-2003]

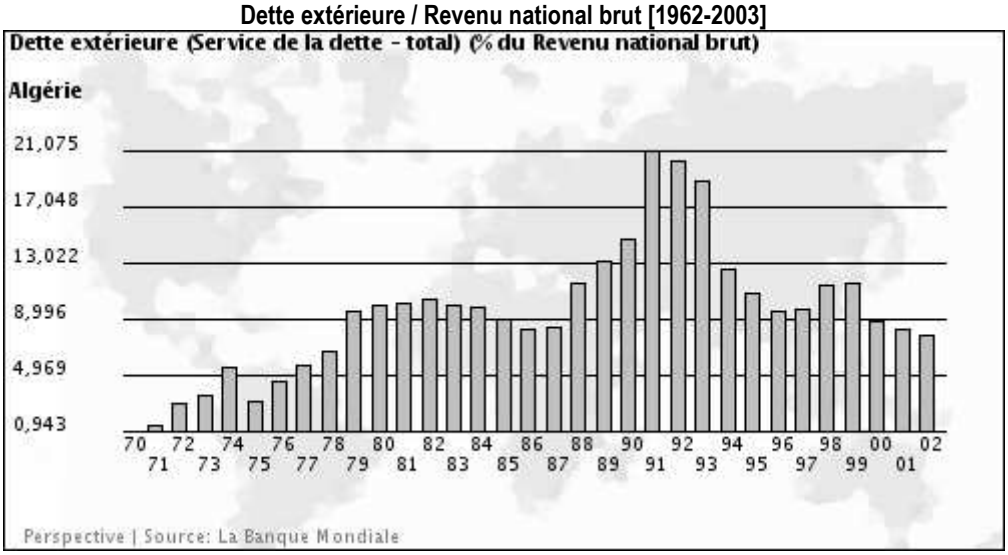

Le service de la dette est la somme des principaux remboursements et intérêts payés en devises étrangères à court et à long terme ainsi que les redevances dues au FMI. Dans cette statistique, le service de la dette est exprimé en pourcentage du

revenu national brut (ensemble des richesses produites en une année et qui représentent un revenu pour les agents économiques).

Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

La crise économique de [1983-1984] est aggravée, dés 1986, par les chutes des prix du pétrole et du dollar. Dès lors, la croissance annuelle chute, les réserves de change s'amenuisent et la paupérisation s'aggrave.

L'économie informelle algérienne semble s'être développée durant la décennie 80 du fait de la spécialisation de l'offre à l'échelle internationale (hydrocarbures) tandis que l'offre de biens sur le marché interne s'est trouvée contrainte par la diminution de la demande solvable résultant de la baisse des revenus réels [Dahmani 1999 *in* Adair 2002]. La création nette d'emploi diminue à compter de 1984 et l'accroissement du chômage est plus rapide que celui de la population active à compter de 1987 [Aouragh, 1998 : 55 *in* Adair, 2002]. Cet accroissement s'accélère à nouveau en 1990, en 1992 et 1995 [Adair, 2000]. À ceci s'ajoutera la mise en œuvre de l'ajustement structurel qui va notamment se traduire par un plafonnement des dépenses publiques et une compression des effectifs dans la fonction publique.

- **1988 : La société déchirée, la crise de l'endettement et l'intervention des institutions de Bretton Woods**

Fin 1988 le ratio [service de la dette / exportations] atteint pratiquement le niveau de 80% des recettes des exportations (cf. graphique 7).

Graphique 7
Évolution de la dette / exportations de biens et services [1977-1991]

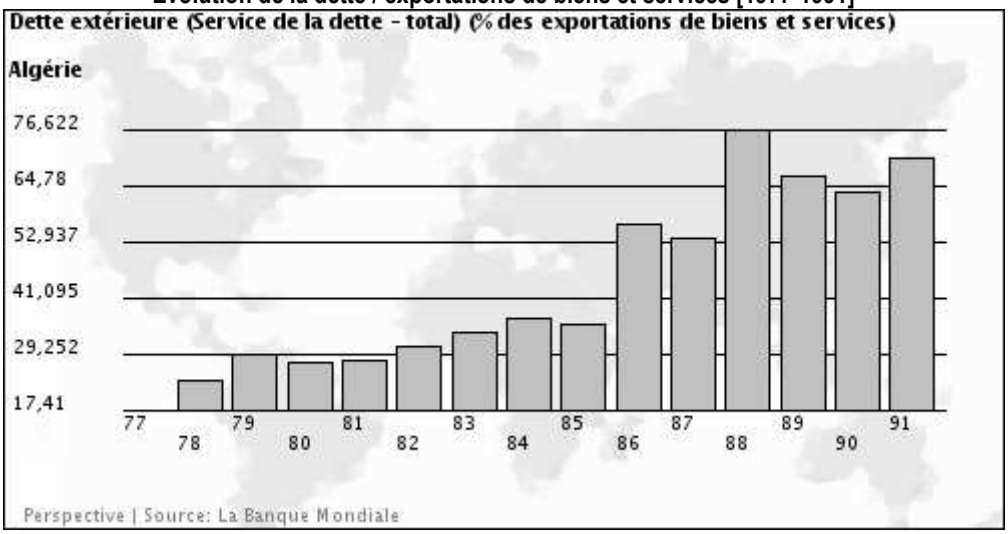

Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

Des contacts sont pris avec la Banque Mondiale (Banque Internationale pour la Reconstruction et le développement (BIRD)[16]). L'Algérie négocie un financement destiné à l'ajustement structurel de l'ensemble des secteurs économiques. De 1989 à 1993 des accords sont signés avec le F.M.I. En 1989 l'État accepte une libéralisation partielle du commerce extérieur et un mécanisme plus souple d'allocation de devises aux entreprises (il remplace le système de contrôle centralisé des importations). L'augmentation des cours du brut (guerre du Golfe en 1990) masque un temps la crise. Un accord de rééchelonnement de la dette est signé avec le Club de Paris et le Club de Londres (BIRD). Il est accompagné par la mise en place d'un programme d'Ajustement Structurel (P.A.S)[17] dont l'application est strictement contrôlée par le

[16] L'Algérie est membre de la BIRD depuis son adhésion le 26 septembre 1963.

[17] Le P.A.S concerne la libéralisation du régime des changes (le Dinar est dévalué), la libéralisation du commerce extérieur, la libéralisation des prix, la réforme des entreprises publiques et le développement du secteur privé, une politique financière orthodoxe, la réforme du système foncier, la modernisation et la réforme des finances publiques, un dispositif de protection

F.M.I, la Banque Mondiale (BIRD) et l'Union Européenne. Si le recensement de la population de juin 1998 enregistre une baisse de la fécondité et de la croissance démographique, il montre une persistance de la croissance de la population urbaine à des taux supérieurs à la croissance naturelle. Cette croissance urbaine est marquée par deux caractéristiques : elle s'oriente vers les petites et moyennes agglomérations dans le Nord-Est du pays alors que dans les régions limitrophes du Sahara et dans le Nord du désert on voit apparaître un plus grand nombre de grandes et moyennes agglomérations [Kateb, 2003].

- **Programme d'Ajustement Structurel et passage à l'économie de marché**

Le P.A.S. produit rapidement des effets récessifs qui touchent certains secteurs, dont celui de l'industrie. Les sociétés nationales ne parviennent pas à s'adapter à la nouvelle donne économique malgré les aides dont elles ont bénéficié. Nombre d'entre elles sont touchées par des mesures de dissolution entraînant, selon le Ministère de l'Emploi, la suppression de 211 960 emplois. Des compressions massives du personnel sont effectuées par le biais du départ volontaire et de la retraite anticipée. Le chômage tend à croître (cf. graphique 8) tandis que de nombreux Algériens quittent le pays.

Graphique 8
Évolution du taux de chômage global et féminin [1989-2000]

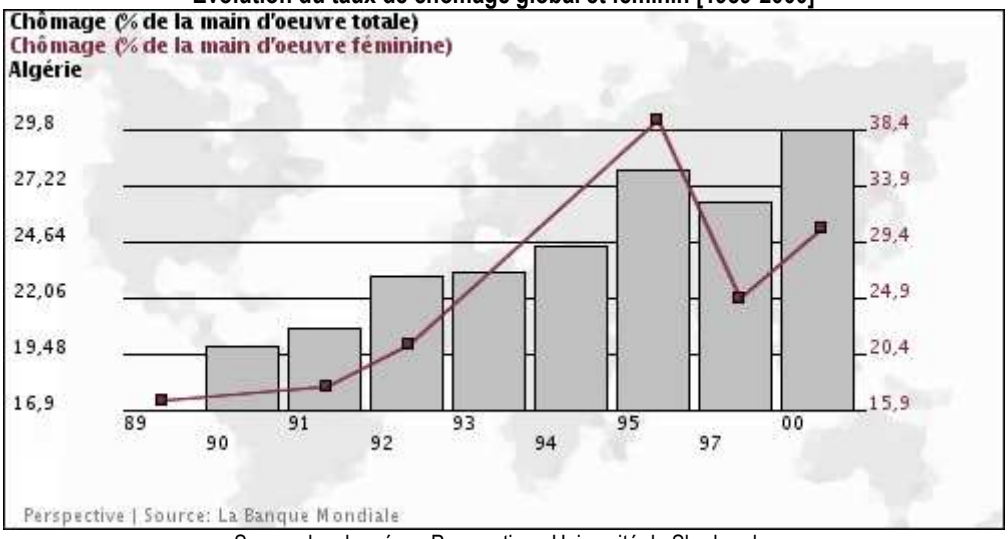

Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke

Le marché des biens est alors encore caractérisé par une insuffisance de l'offre et engendre inflation et commerce illicite (*trabendo*) [Adair, 2002]. Le commerce ambulant, restreint dans les années 80, prolifère [Adair, 2002]. Tandis que la demande de travail se réduit (notamment dans les entreprises publiques qui tendent à accroître la part de leur salariat non permanent), on assiste à une extension de l'offre de travail des ménages et du chômage ainsi qu'à une augmentation de la pluri-activité notamment pour les actifs disposant d'un emploi stable [Adair, 2002]. Même si la pluri-activité n'est pas véritablement appréhendée, en 1996, parmi les 2.866.000 salariés permanents, 23% ont déclaré exercer une activité secondaire dont le revenu s'élevait environ à 3% du salaire moyen [Adair, 2000].

Le déclenchement de la guerre d'Irak en 2003 et la flambée des cours du pétrole assurent à l'Algérie des recettes qui lui permettent de rembourser une part de sa dette extérieure (cf. graphique 9) et d'accroître ses réserves de change. Le Club de Paris donne le feu vert pour que l'Algérie puisse rembourser sa dette par anticipation.

sociale, le développement du marché du travail et enfin le secteur de l'agriculture par une limitation du soutient du prix des céréales, une réforme du régime foncier ainsi que la privatisation des terres et des activités agricoles.

Graphique 9
Service de la dette et [dette /PIB] [1970-2002]

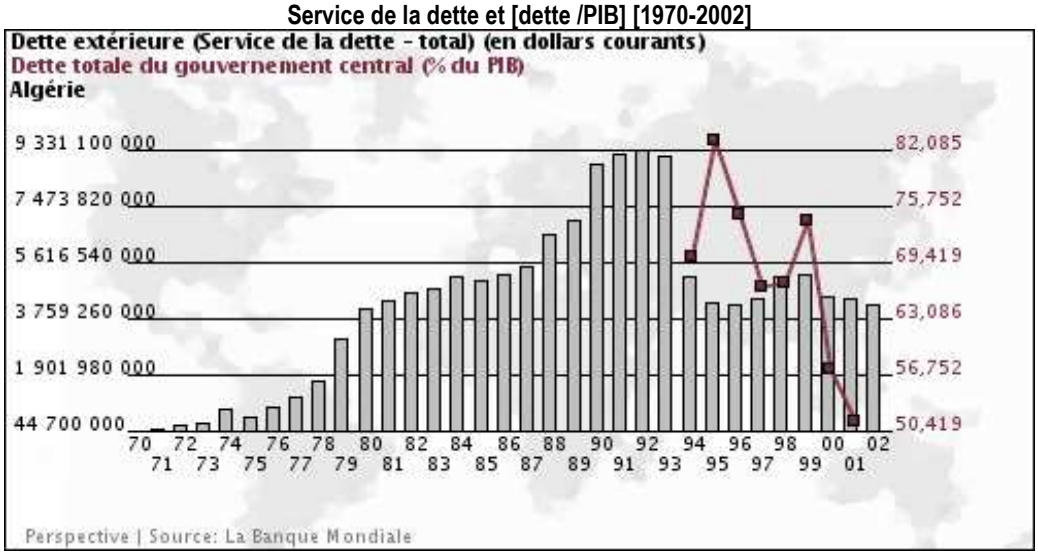

Le service de la dette est la somme des principaux remboursements et intérêts payés en devises étrangères à court et à long terme ainsi que les redevances dues au FMI. La dette totale est le stock de l'ensemble des obligations et créances que le gouvernement d'un pays a contracté auprès de ménages internes et externes. Elle est exprimée en pourcentage du PIB.
Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

En juin 2006, l'Algérie signe son quatorzième[18] accord bilatéral avec ses créanciers du Club de Paris, dans le cadre du remboursement anticipé de sa dette de 7,9 milliards de dollars (environ 6,4 milliards d'euros). Au total, l'Algérie a déjà remboursé 4,3 milliards de dollars (environ 3,4 milliards d'euros) par anticipation. Sur les dix-sept pays créanciers de l'Algérie membres du Club de Paris, il reste à signer des accords similaires avec l'Italie, l'Allemagne et le Japon. Si le pays se désendette, une partie de la population se sent elle un peu « oubliée », notamment parmi la jeunesse. En 2003, la population active du pays atteint plus de 11 millions de personnes dont presque 30% est au chômage.

Graphique 10
Main d'ouvre totale [1994-2003]

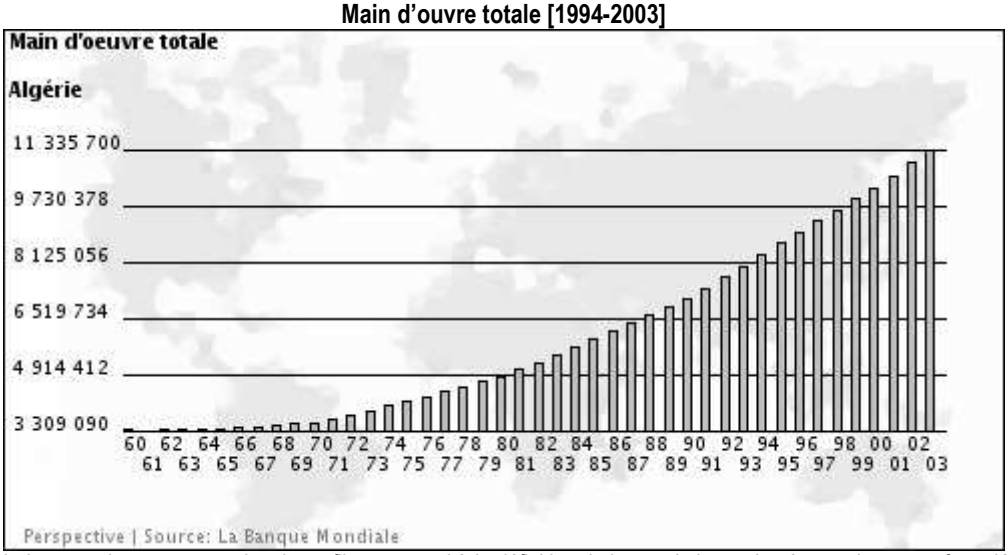

Il s'agit de toutes les personnes dont le profil correspond à la définition de la population active économiquement formulée par l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette définition inclut les gens qui sont au travail et les chômeurs.
Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

[18] Le samedi 15 juillet 2006, un accord pour le remboursement par anticipation la totalité de sa dette suisse est signé.

Les jeunes sont particulièrement touchés. Leur taux de chômage juvénile est aujourd'hui alarmant : il était estimé à presque 46% chez les personnes de 20 à 24 ans en 2001 (hommes et femmes confondues) (cf. tableau 1).

Tableau 1
Évolution du taux de chômage juvénile et du taux de chômage des hommes adultes entre 1990 et 2001

	1990	1992	1995	2001 (H et F)
[15-19[ans	64,8	66,6	61,1	51,4
[20-24[ans	48,2	44,3	52,5	45,9
[25-29[ans	18,1	25,2	35,3	37,6
[15-59[ans	20,4	24,4	26,0	27,3

Source des données : enquête emploi décembre 1990, décembre 1992, septembre 2001 et LSMS juillet 1995 *in* (Musette *et alii*, 2004 : 21).

2.2. Un manque de confiance dans les institutions ?

Libérations nationales et concentration des pouvoirs

Pour Boutaleb (2004), les luttes de libération nationale ont longtemps constitué et constituent encore dans de nombreux cas, la source de légitimation de pouvoirs personnels ou de celui de groupes restreints. Ces types de pouvoirs autocratiques ont entraîné quasiment partout des systèmes de décision extrêmement centralisés, le nombre des acteurs participant aux prises de décisions stratégiques étant forcément très limité. Le « modèle de référence était le « National-Développementisme », qu'il soit d'essence « capitaliste » (voie capitaliste de développement) ou d'essence « socialiste » (voie socialiste de développement) » [Boutaleb, 2004 : 17]. Ces deux cas impliquaient l'intervention active de l'État qui prenait en charge l'affectation des ressources et l'accumulation du capital. Ces systèmes bureaucratiques d'économie étatisée et non socialisée fondés sur la disposition par une bureaucratie d'État des moyens de production nationalisés, ont abouti, après des décennies d'accumulation de capital, à bloquer le processus même de développement socio-économique [Boutaleb, 2004 : 17]. La société civile « sacrifiée sur l'autel de l'unité nationale » s'affirme alors sur le plan social par le renouveau de l'action sociale et sur le plan culturel par l'exigence de la reconnaissance des identités régionales.

Les années noires et la perception de la corruption

L'Algérie se débat dans un processus de transition difficile depuis maintenant deux décennies et une exigence de changement de gouvernance émerge. Le salaire réel a chuté de 35 % entre 1993 et 1997 et le pouvoir d'achat des cadres de 41 % entre 1989 et 1995 [Boutaleb, 2004 : 22]. L'inflation ne commence à se stabiliser qu'en 1996/1997 (cf. graphique 11).

Graphique 11
Évolution de l'indice des prix à la consommation [1970-2003]

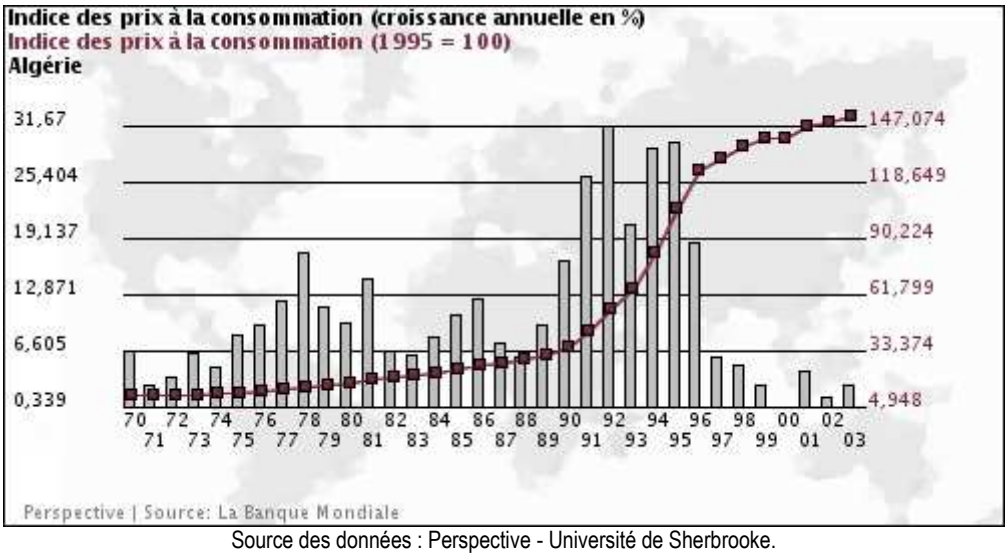

Source des données : Perspective - Université de Sherbrooke.

Si les résultats de l'Enquête de Consommation de 2000 montrent une tendance à la diminution de l'inégalité relative (l'indice de GINI est passé de 0,4036 en 1988 à 0,3690 en 2000 avec une réduction des inégalités plus prononcée en milieu rural) les principales poches de pauvreté se situent dans les zones rurales et les périphéries des grandes villes. [Système des Nations Unies, 2005 : 7]. Le Rapport mondial sur le développement humain [2005 : 183] indique que la part du revenu ou de la consommation des 20% de la population la plus pauvre est de 7% et celle des 20% les plus riches est de 42,6%. L'Algérie est cependant classée dans la catégorie des pays à développement humain moyen, son indice de développement humain (IDH) est de 0,722 en 2003. L'IDH de l'Algérie ne cesse d'ailleurs d'augmenter depuis 1975 (0,507 en 1975 ;0,558 en 1980 ;0,610 en 1985 ;0,649 en 1990 ;0,671 en 1995 [Rapport mondial sur le développement humain, 2005 : 236]). Depuis les années 90, une part de la jeunesse qui se sent oubliée et qui n'est pas motivée par un salaire moyen peu élevé ou qui ne peut trouver un emploi se tourne vers l'informel.

Face au sentiment d'un État « incapable » de redresser la situation économique et au sentiment, notamment dans les années 90, de son incapacité à assurer jusqu'à la sécurité physique des Algériens, l'économie informelle et notamment le commerce informel répondent à une stratégie de survie. Les activités informelles deviennent alors une alternative pour les chômeurs, les employés avec de maigres salaires et pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Le nouveau millénaire s'ouvre dans un pays où l'Indice de Perception de la Corruption[19] est faible (2,6 en 2003, 2,7 en 2004, 2,8 en 2005 et 3,1 en 2006).[20] Il est probable que dans un pays dans lequel certains jeunes se sentent oubliés, où le sentiment d'une relative impunité de la corruption se diffuse et où l'on ne voit pas concrètement et immédiatement les résultats d'une augmentation des cours du pétrole, l'envie de "tricher à son tour pour avoir sa part du gâteau" est tentante. Un article publié dans *El Watan* en mars 2007 est révélateur de cet état d'esprit : « Le phénomène de l'enrichissement rapide, et sans effort, avec son étalage de signes extérieurs, en réalité artificieux, est de nature à exercer un effet démobilisateur sur des jeunes générations qui en arrivent à se persuader qu'il ne sert plus à rien d'étudier, car les réussites les plus célèbres sont celles qui s'affichent spectaculairement » [Lotfi, 2007]. Les scandales financiers qui défraient le début de l'année 2007 ("affaire" Khalifa), et leur pendant judiciaire, « constituent des indicateurs significatifs de dérives qui ont beaucoup à voir avec la morale. Une morale qui, dans une large mesure, est sauve, car ces affaires retentissantes

[19] L'Indice de Perception de la Corruption 2006 est un indice composite établi à partir de plusieurs sondages d'opinion d'experts se prononçant sur leur perception du niveau de corruption dans les secteurs publics de 163 pays (panel le plus large analysé depuis la création de l'IPC en 1995).

[20] Au plan mondial, les résultats de IPC 2006 mettent en évidence une forte corrélation entre corruption et pauvreté.

consacrent l'échec d'un affairisme qui pouvait être perçu comme un modèle et un exemple à suivre. Ce qui aurait été un coup fatal porté à une société qui a besoin d'éthiques et de valeurs pour s'élever » [Lotfi, 2007].

Or, il existe un lien fort entre la gouvernance (et donc la corruption) et le développement économique et social [Al Dahdah, 2007]. La bonne gouvernance réduit les probabilités de persistance des mauvaises politiques (une plus grande responsabilisation signifiant que les auteurs de mauvaises politiques soient tenus de rendre compte de leurs actions, et soient par conséquent moins enclins à faire des choix de politiques arbitraires) et conduit à l'amélioration de la mise en oeuvre des bonnes politiques à travers notamment la réduction des lourdeurs administratives et la rationalisation des décisions imprévisibles et des jugements arbitraires [Al Dahdah 2007 : 22-23]. Selon Al Dahdah (2007) une étude économétrique (qui utilise des données historiques remontant à 1985) permet de se faire une idée sur la croissance que l'ensemble de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord aurait enregistrée si la qualité de l'administration y avait été au même niveau que celle d'autres pays dans d'autres régions du monde. Les résultats de cette simulation indiquent qu'une telle situation aurait engendrée un dividende de croissance annuel.

Conclusion

Le marché du change parallèle utilisé par les *trabendistes* est essentiellement influencé par les éléments suivants :

(i) l'arrivée des émigrés en vacances (forte offre de devises) ;
(ii) les changements de règlementation à l'importation (concernant par exemple les voitures de moins de trois ans (cf. Perret, 2007), l'importation d'alcool, de pièces de rechange automobiles, *etc*.) ;
(iii) les conditions d'obtention de visas ;
(iv) les variations du prix du carburant (*trabendo* de carburant aux frontières) ;
(v) des évènements tels que pèlerinage à la Mecque ou des fêtes telles que l'Aïd (forte demande de devises) ;
(vi) la rentrée scolaire (nécessité d'achats de vêtements, d'articles scolaires, notamment ceux vendus sur le marché informel), *etc*.

Outre le fait que le marché parallèle du change soit lié à des activités illégales ou illicites, le problème du commerce informel qui s'est développé dans les années 90 est qu'il met aujourd'hui souvent les consommateurs en danger (commerce de produits contrefaisant de mauvaise qualité, *etc*.) et qu'il tue l'artisanat local formel ou informel.[21] Les produits des activités traditionnelles (poteries, couvertures tissées, vêtements traditionnels *etc*.) sont remplacés par du *Made in Asia* de piètre qualité. Si son expansion a parfois répondu à une nécessité individuelle de survie (pénuries, faiblesse du niveau des salaires, chômage, *etc*.), les dégâts humains (accidents de la route suite à l'utilisation de pièces de rechange contrefaisantes, *etc*.) et sociaux qu'il cause dorénavant sont préoccupants. La sécurisation du pays (les services de sécurité réalisent actuellement un travail exceptionnel dans la lutte anti-

[21] Il est important de souligner que depuis quelques années des efforts considérables sont fournis par les Douanes algériennes dans la lutte contre la contrefaçon et le piratage, et ce, parfois malgré la faiblesse de ses moyens. Ces efforts ont même été récompensés par l'Organisation mondiale des Douanes (OMD) qui leur a attribué un prix spécial en juin 2007. Avec l'aide de l'OMD et de l'Union Européenne (UE), les Douanes Algériennes se dotent actuellement d'un laboratoire d'analyse de produits contrefaisants et une formation spécialisée sera dispensée à ses agents. Des accords de partenariat seront également conclus avec les producteurs et détenteurs de marques, qui détiennent l'information sur le commerce de leurs produits et disposent de l'expertise nécessaire pour la détermination des produits contrefaisants [H. Hayet, 2007].

terroriste) et l'exploitation du potentiel touristique extraordinaire de l'Algérie devraient cependant relancer l'intérêt pour la production de produits artisanaux. Des solutions alternatives au « petit » *trabendo* devraient alors pouvoir émerger tel que l'accueil des touristes « chez l'habitant » notamment dans les zones rurales. Le développement d'un tourisme parfois qualifié d'éthique ou de solidaire pourrait être une piste intéressante dans un pays à la géographie variée et au patrimoine naturel et culturel immensément riche.

L'impact des divers transferts (officiels ou non) des Algériens ultramarins n'est sans doute pas négligeable en termes de soutien aux ménages les plus défavorisés et de réduction de la pauvreté en Algérie (création d'emplois notamment dans le BTP, soutien à la consommation, *etc.*). Le montant des transferts recensés par le FMI contribuait d'ailleurs en 2003 approximativement au quart du revenu disponible des ménages algériens [IMF, 2005 : 15]. On estime ainsi qu'au plan mondial chaque travailleur émigré aide financièrement cinq à six personnes en moyenne dans son pays natal et que 200 à 250 millions de personnes à travers le monde bénéficient du soutien d'un ami ou d'un parent travaillant à l'étranger [Brard et Godfrain, 2005]. Bourchachen (2000) estime lui que plus d'un million de Marocains auraient échappés à la pauvreté grâce au soutien financier des émigrés Marocains opérés sous forme d'investissements et de divers transferts.

La survivance de pratiques de l'époque de l'économie totalement administrée et le jeu des relations informelles sur les plans politique, économique ou institutionnel, sont autant de problèmes qui affectent la gouvernance en Algérie. Or, les chiffres montrent qu'une bonne gouvernance a un très grand retour sur investissement en matière de développement social et de croissance économique [Al Dahdah, 2007 : 22]. Tous les acteurs (gouvernements, société civile, et secteur privé) ont donc à gagner d'une amélioration de la gouvernance. Si de nombreux Algériens se sentent encore exclus des richesses de leur pays, des gestes forts sont nécessaires afin de leur donner espoir et confiance en l'avenir. La médiatisation du « procès Khalifa » par exemple fait partie de la nécessité de montrer aux jeunes que l'impunité n'existe pas. Dans un autre ordre d'idée, en février 2007, les amendements à la nouvelle loi sur les hydrocarbures renforcent la position de la compagnie nationale Sonatrach sur le domaine minier algérien. Un article du quotidien *Liberté* souligne alors que l'Algérie se « réapproprie sa souveraineté sur ses richesses nationales qui risquaient d'être menacées par la montée des intérêts américains » [Kheireddine, 2007]. Confiance dans l'avenir et confiance dans les institutions sont sans doute aujourd'hui les ingrédients nécessaires à la réussite d'un développement harmonieux de l'Algérie à une période où de nombreux indicateurs macroéconomiques sont au beau fixe.

Bibliographie

ADAIR P., 2000, « Production et financement du secteur informel urbain en Algérie : enjeux et méthodes », communication au colloque L'économie informelle en Algérie, 14-16 septembre 2000, Tlemcen, Algérie.

ADAIR P., 2002, « L'emploi informel en Algérie : évolution et segmentation du marché du travail », GRATICE, Université Paris XII.

AL DAHDAH E., 2007, « Gouvernance et développement dans les pays du Maghreb : constats et implications pratiques », La lettre d'information trimestrielle du Groupe de la Banque Mondiale au Maghreb, juin, n°5, 19-23.

BENMOUFFOK K, 2006, « L'évolution de l'emploi en Algérie, quelles tendances? », Global Policy Network, *Rencontre GPN, Alger 28 – 30 novembre 2006.*

BOUTALEB K., 2004, « Démocratie, État de droit et bonne gouvernance en Afrique : le cas de l'Algérie », Colloque Développement durable, Ouagadougou, 1er au 4 juin.

BOURCHACHEN J., 2000, « Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté : cas du Maroc », colloque organisé par International Association for Official Statistics, Montreux, 4-8 septembre.

BRARD J-P, GODFRAIN J., 2005, Proposition de loi visant à mobiliser l'épargne des travailleurs migrants en France au service du développement de leur région et en faveur de projets productifs, Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 23 juin.

CORMAN C., FRANCESCHINI S., SKROBOT A., TRICAUD A., 2003, « Le secteur informel dans les pays en développement », séminaire « Problèmes économiques de développement », 3 décembre, Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.

GUILLERMOU Y., 1999, « Villes et campagnes en Algérie », *Autrepart* (11), 47-60.

IMF, 2005, *Algeria : Statistical Appendix*, International Monetary Fund Country Report N°05/51, February, 43 p.

KATEB K, 2003, « Population et organisation de l'espace en Algérie », *L'espace géographique* tome 32-2003/4, pp. 311 – 331.

KHELADI M., MERZOUK F., 2004, « Faut-il lutter contre le chômage ou contre l'emploi informel ? Une étude à partir du cas de la région de Béjaia », Colloque international, La question de l'emploi en Afrique du Nord, Tendances et perspectives 2020, Alger du 26 au 28 juin.

MALDONADO C., « Secteur informel: fonctions macro-économiques et politiques gouvernementales : le cas du bénin », Micro-entreprises et secteur informel, Document de recherche S-INF-1-18, Département du développement des entreprises et des coopératives, Organisation Internationale du Travail.

MARCHAND G., 2005, « L'économie informelle au Sénégal. Logique de fonctionnement de quelques entreprises informelles à Saint-Louis », Maîtrise en sociologie, Université Laval, faculté des sciences sociales, 126 p.

MUSETTE M.S., ISLI M.A. and HAMMOUDA N.E., 2003, *« Marché du travail et emploi en Algérie. Eléments pour une politique nationale de l'emploi. Profil de pays »,* Organisation Internationale du Travail, Bureau de l'OIT à Alger, octobre, Alger.

PERRET C., 2006, « Flux entre l'Algérie et la France : un vivier pour le commerce informel en Algérie », *Cahiers de PRELUDES* (Pole de Recherches et d'Études Lorrain sur l'Urbain et le Développement humain, Économique et social) n°8-2006, 81-102.

PERRET C., 2007, « Marché automobile algérien et contrefaçon de pièces de rechange : un manque à gagner pour les constructeurs français »,XXIIIèmes Journées du Développement de l'Association Tiers Monde, Facultés Universitaires Catholiques de Mons,14-16 Mai, Mons, Belgique.

ROCHERIEUX J., 2001, « L'évolution de l'Algérie depuis l'indépendance », *Sud/Nord* no 14 – 2001/1, 27-50.

SYSTEME DES NATIONS UNIES EN ALGERIE, 2005, « Algérie. Bilan commun de pays », septembre, 38 p.

Presse

ADDI L., 2006, « Difficile réconciliation nationale. En Algérie, du conflit armé à la violence sociale », *Le Monde Diplomatique*, avril.

AZIZA M., ABDELKRIM C., 2004, « La contrefaçon en Algérie. L'impossible lutte », mercredi 2 juin, *Le Quotidien d'Oran.*

BETTACHE A., 2005, « À 24 heures de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi régissant le commerce extérieur. 14 000 importateurs menacés de disparition », 25 décembre, *Le Soir d'Algérie*.

B., Samir., 2006, « Lutte contre la contrefaçon : La douane lance un appel aux opérateurs économiques et au public », mardi 31 octobre, *Le jeune indépendant*.

FARES A., 2007, **«** Gendarmes et douaniers unissent leurs efforts dans la lutte contre la contrebande. Opération combinée aux frontières Algéro-Marocaines », 18 févier, *Liberté*.

GRIM N., 2005 (a), « Cotation du dinar. Les limites du marché interbancaire des changes », 14 novembre, *El Watan*.

GRIM N., 2005 (b), « Offres et demandes de devises en Algérie », lundi 11 Avril, *El Watan.*

GRIM N., 2005(c), « Investissements étrangers en Algérie », 28 novembre, *El Watan.*

H. Hayet, 2007, « Lutte contre la contrefaçon. Prix de l'OMD pour les Douanes algériennes », *La Dépêche de Kabylie*, samedi 30 juin.

KHEIREDDINE K., 2007, « Célébration du 24 Février. Hydrocarbures : quand l'Algérie renationalise » , Supplément économie, mercredi 21 février, *Liberté*.

IRNATENE F., 2007, « Secteur privé. 30% des femmes travaillent au noir », 28 février, *L'Expression.*

LOOS B., 1999, « De 1988 à 1999 : histoire d'une Algérie déchirée », 14 avril, *Le soir*.

LOTFI A., 2007, « Châteaux de cartes », 1er mars, *El Watan*.

MALKI L., 2005, « Le marché parallèle de la devise. Les pouvoirs publics veulent sévir », 25 décembre, *El Watan.*

REZOUALI A., 2004, « À « La Bourse » du Square Port Saïd (Alger) », dimanche 13 juin, *El Watan.*

ROUHA S., 2005, **«** Remboursement de la dette algérienne par anticipation. Le Club de Paris donne le feu vert », 22 février, *L'expression.*

S.E.K. 2005, « Les ravages de la contrefaçon en Algérie. Un trafic huit fois plus rentable que le commerce des stupéfiants », mercredi 9 mars, *El Watan*.

STORA B.**,** 2001, « L'explosion kabyle », *Nouvel Observateur* - N°1905, semaine du 10 mai 2001.